

LE MANDRÉEN

Journal municipal d'information - Avril 2013 - n° 180

5^{ème}

FOIRE aux PLANTS

Dimanche 21 avril 2013

Place des Résistants

8h / 18h



Toulon
Provence
Méditerranée
Communauté d'Agglomération



L'endettement des Collectivités Locales est comptabilisé dans la dette publique de l'État. Aussi, notre commune, soucieuse de préserver les équilibres budgétaires, réduit son endettement au strict minimum. Se projeter dans l'avenir consiste alors à envisager le financement des projets nécessaires à la vie quotidienne des mandréens.

En priorité, la construction du nouveau restaurant scolaire proche des écoles réglera une fois pour toutes les problèmes de sécurité liés au déplacement des enfants, leur apportera un confort et prolongera leur temps de repos à la pose méridienne. Ce projet, estimé à 3 M€, sera financé à 50 % par le Conseil Général. 1,5 M€ à la charge de la commune nécessiteront un emprunt, diminué de l'autofinancement qui sera dégagé par le budget 2013. Ceci explique que ce budget prévoit déjà une réserve financière pour atteindre le but fixé et réduire l'emprunt.

En restant très attaché au principe de réalité, le budget 2013 prévoit la stabilité de nos taux d'imposition (taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti) qui n'ont pas évolué depuis 12 ans. En revanche, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères baisse de 3 % suite aux bons résultats du tri sélectif par les mandréens. Malgré l'annonce des baisses des participations de l'État, la

commune poursuit sa progression sans faire supporter aux mandréens le poids des difficultés financières nationales. Cet exercice nécessite bien sûr, une prise de conscience des élus et des fonctionnaires mais aussi des mandréens dans leurs visées des satisfactions recherchées.

Rester une presqu'île de charme avec un niveau élevé de services publics, voilà le but que nous nous sommes assigné.

Alain BALLESTER
1^{er} Adjoint au Maire

UN ANCIEN ÉLU NOUS A QUITTÉS

André CARRAUD s'est éteint le 24 février 2013 à son domicile. Président du Tir Club de la Presqu'île, il avait été à l'initiative de la création du stand de tir en 1974. Impliqué dans la vie sportive communale, il fut élu, tout naturellement, adjoint aux sports en 1983. Homme intègre et dévoué, il avait laissé un excellent souvenir auprès du personnel communal et de ses collègues élus. Nous renouvelons toute notre sympathie à son épouse et ses enfants.



Le Maire

AGENDA

AVRIL 2013

- le 7 :** Chasse aux Oeufs de Pâques organisée par l'ADPE les Ti'Mandréens. Renseignements au 06.73.371.372
- le 7 :** Vide grenier du Village
- le 8 :** Don du Sang de 8 h à 12 h 30, square Marc Baron
- le 12 :** Vernissage de l'exposition des oeuvres d'Art Accords à 18 h 30, Galerie Rancilio
- le 14 :** Foire artisanale, de 8 h à 19 h, place des Résistants
- le 20 :** Réunion publique «UFC Que Choisir» : Le consommateur face aux banques et aux assurances, à 17 h 30, Théâtre Marc Baron. Entrée libre
- le 21 :** Foire aux plants, de 9 h à 18 h, place des Résistants
- le 21 :** Vide grenier du Pin Rolland
- le 25 :** Vernissage de l'exposition de Michel DUFRESNE, à 18 h 30, Galerie Rancilio
- du 25 au 28 :** Graff expo, place des Résistants

MAI 2013

- le 4 :** Concert de l'OCTV, jazz et musique de film à 20 h 30, théâtre Marc Baron. Entrée libre
- le 5 :** Carnaval du Pin Rolland organisé par l'ADPE les Ti'Mandréens, O Tour du Monde et IMA...
- le 7 :** Concert «Les Danses Populaires Slaves» avec le quatuor Hermarque dans le cadre du Festival des Chapelles à 20 h 30, Chapelle du Pin Rolland, entrée 10 €
- le 8 :** Commémoration du 8 mai 1945
- le 12 :** Foire artisanale, de 8 h à 19 h, place des Résistants

Page 2	EDITO
Page 3-4	Actualités Municipales
Page 5	Environnement
Page 6	Libre Expression
Page 7	Jeunesse - Sports - Associations
Page 8	Culture-Associations

LE MANDREEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION
DISPONIBLE SUR WWW.VILLE-SAINTMANDRIER.FR

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GILLES VINCENT

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : VIRGINIE CARRE

RÉDACTION, CRÉATION GRAPHIQUE,

MISE EN PAGE : SERVICE VIE DE LA CITÉ

CRÉDIT PHOTOS : PATRICK LECONTE

SERVICE VIE DE LA CITÉ

IMPRIMERIE JOUBERT - 06517 CARROS

NOS JOIES, NOS PEINES

NAISSANCES

ROUSSEAU VIGNAU Dempsey	01/03/2013
DELAHAYE Maëlys	08/03/2013
KOURDE Lenny	10/03/2013

MARIAGES

Valentina ION - Florentin ACHIM	09/03/2013
Sofia MARCHAND - Damien BERNE	23/03/2013

DECES

KASZTAN Veuve STEPIEN Lucina	19/02/2013	92 ans
ORY Veuve NOYER Françoise	21/02/2013	91 ans
REININGER Veuve MARTEDDU Marie	22/02/2013	80 ans
JUNAC Jean-Louis	23/02/2013	67 ans
CARRAUD André	24/02/2013	83 ans
CHABAUD Veuve FORT Yvonne	27/02/2013	86 ans
RAMOUDT Jean	06/03/2013	88 ans
ARNOLD Veuve VINCENT Marie	06/03/2013	82 ans
DUQUESNE Christian	08/03/2013	61 ans
AIGUIER Veuve BERTRAND Rinette	17/03/2013	81 ans
JAN Joëlle	17/03/2013	69 ans

PERMANENCE COMMUNALE
Elle est assurée 7j./7, de 18 h à 8 h par un agent de la Police municipale au 06.75.56.02.17
L'agent d'astreinte n'intervient pas, il est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

INFO → ÉNERGIE L'ÉCOGESTE DU MOIS

N'oubliez pas de vider toutes vos bouteilles (inutile de les laver) avant de les placer dans les réceptacles de tri adaptés (plastiques ou verre).

Vous venez de vous établir à Saint-Mandrier ?

Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis au Cabinet du Maire.

Actualités Municipales

VIE PATRIOTIQUE

Dimanche 28 avril 2013

Journée Nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation

- **10 h 20**, rassemblement des participants sur le parvis de l'église
- **10 h 30**, office religieux en présence des drapeaux
- **11 h 20**, cérémonie au monument aux morts

La cérémonie se terminera par un vin d'honneur offert par la municipalité au square Adèle Jouvenceau (ou dans le local des Associations Patriotiques en cas de mauvais temps).

Mandréennes et mandréens venez nombreux pour partager ce moment d'hommage et de recueillement.

Jean KUHLMANN

Conseiller Municipal délégué aux Associations et Cérémonies patriotiques

PARC D'ACTIVITÉS MARINES

Beaucoup s'interrogent sur le Parc d'Activités Marines et sur son développement en attendant l'implantation de l'activité principale de réparation et maintenance de yachts de grande plaisance. Je vous propose donc de faire un tour d'horizon des entreprises déjà installées et de celles qui ont reçu l'accord du Comité d'Agrément de TPM du 31 janvier 2013 et qui devraient s'implanter dans les mois à venir :

- **Trans Métal Industrie** : chantier naval (bateaux professionnels et transport de passagers) ;
- **Iguaçu** : charpentes et menuiseries marines ;
- **Voilerie SNS** : conception et fabrication de voiles ;
- **GREMCO** : grèements et traitement des eaux noires ;

- **TDS IXSUNS** : électronique marine ;
- **METAL COMPOSE** : bureau d'étude en chaudronnerie ;
- **Margas Naval** : bureau d'étude industriel et maritime ;
- **MATISEC** : maintenance de matériel de plongée ;
- **ATOB** (Groupe ALCEN) : rétrofit de matériel subaquatique ;
- **Les Oursins du Soleil** : grossissement d'oursins.

Ce qui représente environ actuellement 90 emplois sur le site.

Michel MARIN

Adjoint au Développement Économique

LA TAXE SUR LES ORDURES MÉNAGÈRES BAISSÉ GRÂCE AU TRI SÉLECTIF !

Le prix de rachat des produits recyclés suit les cours du marché. Après les fortes baisses de 2008/2009, le prix à la tonne a évolué à la hausse depuis.

Ainsi, le prix de rachat à la tonne des papiers journaux est passé de 53 euros en 2009 en moyenne, à 83 euros en 2011.

Même évolution pour les cartons : En 2009 la tonne était en moyenne à 23 euros, elle était de 86 euros en 2011.

Résultat, les recettes de la vente des produits recyclés par le Sittomat ont permis de baisser la participation de la commune et donc de baisser la taxe sur les ordures ménagères.

Un grand merci à tous ceux qui participent au tri sélectif et qui, au delà de cette baisse de la taxe, contribuent à l'économie de matières premières et d'énergie, mais il faut continuer nos efforts.

Jean-Marie CANO

Adjoint au Maire

chargé de l'Environnement et du Développement durable

LES BRÈVES DU CONSEIL

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance le 1^{er} mars 2013.

Toutes les réunions du Conseil, annoncées par voie d'affichage et par voie de presse, sont ouvertes au public ; celui-ci ne peut troubler l'ordre public et le déroulement des débats par ses interventions.

Les principales délibérations portent sur les points suivants :

- Débat d'orientation budgétaire pour la commune et le service de l'eau ;
- Fixation des tarifs 2013 pour les courses organisées par la municipalité ;
- Revalorisation de la taxe de séjour ;
- Avances sur subvention pour la Caisse des Écoles et le CCAS ;
- Demandes de subvention au Conseil Général et au Conseil Régional pour les festivités estivales ;
- Demandes de subvention au Conseil Général et au Conseil Régional dans le cadre des dépenses de gestion et d'entretien de la propriété L'Ermitage - site de La Coudoulière ;
- Demande de fonds de concours à TPM pour la tranche 1 des travaux de réhabilitation du domaine de L'Ermitage ;

- Demande de subvention au Conseil Général pour le contrôle du débroussaillage obligatoire ;
- Avis favorable au projet de concession du domaine public maritime, en dehors des ports, par la Marine Nationale à TPM ;
- Signature de conventions de dispositif prévisionnel de secours et de mise à disposition d'un médecin pour l'organisation des manifestations sportives ;
- Signature d'une convention avec le SDIS de mise à disposition de pompiers pour la surveillance des baignades pour l'été 2013 ;
- Renouvellement du contrat d'analyses alimentaires avec le Laboratoire Départemental des Bouches du Rhône ;
- Créations de postes d'agents municipaux au titre de l'avancement de grade et de stagiarisation ;
- Choix des attributaires des marchés de fournitures de matériels et produits techniques pour l'Atelier Mécanique / de quincaillerie, serrurerie et outillage pour le Centre Technique Municipal / pour les contrôles et la maintenance techniques des bâtiments, équipements et véhicules communaux / pour les travaux de la tranche 2 d'extension du cimetière

Les Pins ;

- Approbation du projet de jumelage avec la ville italienne de PROCIDA ;
- Information sur les marchés à procédure adaptée (travaux, fournitures et services), sur l'exercice du droit de préemption, sur le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières de la commune en 2012 ;
- Point sur les contentieux ;
- Présentation de l'avant projet d'aménagement de l'acquisition faite par la commune rue Frédéric Mistral ;
- Présentation des statistiques de la délinquance Police Nationale et Police Municipale pour 2012 ;
- Présentation du bilan annuel 2012 du contrôle du débroussaillage obligatoire.

Sur 27 délibérations donnant lieu à vote, 25 ont été votées à l'unanimité, 1 avec 1 abstention et 1 avec 3 abstentions.

Un compte-rendu analytique de chaque séance du Conseil Municipal est affiché sur le tableau devant la Mairie sous huitaine et peut être consulté sur place par l'ensemble des citoyens, ainsi que tout rapport et compte-rendu.

Michel MARIN

Adjoint au Maire

BUDGET MUNICIPAL

LA RECETTE FISCALE : 4 776 411 €

I - LE COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Le bilan de l'année 2012 fait apparaître en fonctionnement, un excédent de 1,977 M€ qui devra couvrir le besoin de financement de la section d'investissement du budget 2013 pour 305 385 € ainsi que les restes à réaliser de la section de fonctionnement pour 216 219 €.

Les économies réalisées en 2012 en fonctionnement participent avec les recettes supplémentaires à une nette augmentation de l'excédent.

En investissement, 1,179 M€ en restes à réaliser en dépenses mais se rapportant à des investissements engagés, s'ajoutent au montant des investissements liquidés de 2,585 M€.

II - LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE (DOB)

Le débat commence au soir de la commission des Finances et des Travaux. La présentation des grandes lignes budgétaires, tant en dépenses qu'en recettes, permet aux élus de mesurer les risques budgétaires 2013. L'estimation des recettes et des dépenses doit trouver un équilibre et les provisions pour imprévus doivent permettre de préserver cet équilibre fragile.

La conclusion du débat rejoint l'éternelle question : Peut-on préserver la stabilisation de nos taux d'imposition tout en assurant un service public de qualité ? La réponse est oui. Donc, pas d'impôts nouveaux, maintien des Taux.

III - LE BUDGET PRIMITIF 2013 ET SES ORIENTATIONS

a - En fonctionnement :

L'année 2013 sera marquée par une hausse des charges de personnel d'environ 5,2 % (augmentation des frais de formation, retraites, accidents de services, médecine du travail, SMIC) s'ajoutant à l'évolution des grades et échelons ainsi que l'amélioration de l'aide sociale et financière du personnel. Parallèlement, les recettes de l'État devraient baisser avec incertitude des dotations de péréquations.

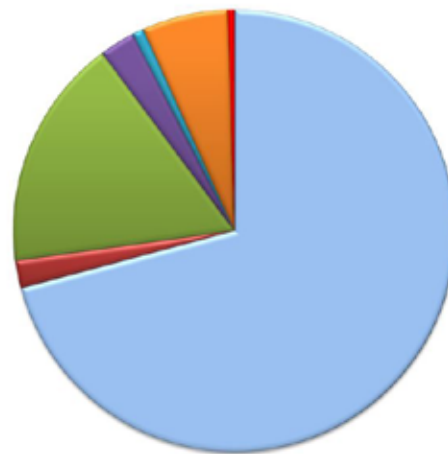
Les recettes fiscales évolueront de 1,8 % (taux d'évolution des bases fixé par l'État dans sa loi de finance annuelle).

En conclusion, il est prévu d'inscrire une partie de l'excédent 2012 en dépenses pour imprévus (-365 000 €) afin de faire face aux incertitudes (baisse des dotations, réforme des valeurs locatives, baisse de la TVA en 2014, financement du projet de restaurant scolaire...)

b - En investissement :

Un Budget Primitif de 3,474 M€ dont 1,179 M€ de restes à réaliser financés par le FCTVA, les subventions, le fonds de concours TPM... et l'autofinancement.

En conclusion, aucun emprunt n'est envisagé et le maintien des taux d'imposition des taxes locales (taxe d'habitation, taxe foncière bâti et non-bâti) est suffisant pour préserver les recettes communales.



Taxes locales directes (TH - TFB)	3 382 000 €
Attribution de compensation	96 840 €
Taxe Ordures Ménagères	810 071 €
Taxe électricité	125 000 €
Taxe de séjour	40 000 €
Droits de mutation	300 000 €
Divers	22 500 €

FONCTIONNEMENT : 8 520 580 €

DÉPENSES



Charges de personnel	3 720 246 €
Charges diverses	355 323 €
Virement à l'investissement	1 716 177 €
Charges financières	44 274 €
Charges à caractère général	1 733 755 €
Charge de gestion + Reste à réaliser	950 805 €

RECETTES



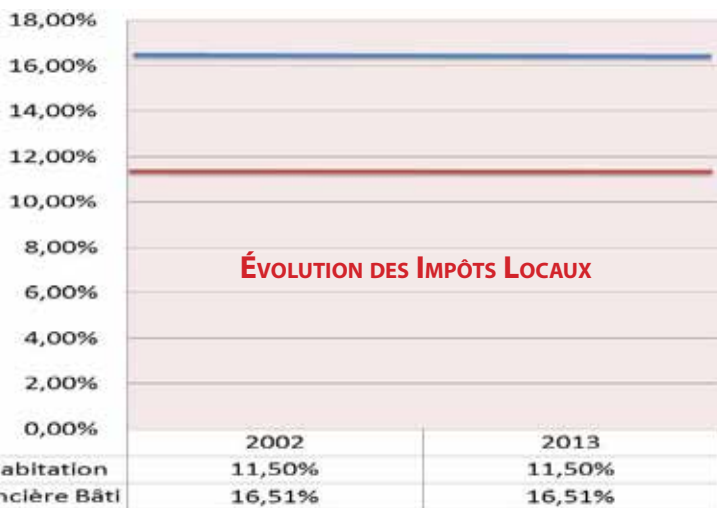
Impôts et taxes	4 776 411 €
Recettes diverses	229 934 €
Produit des services	354 099 €
Dotations	1 487 844 €
Excédent Fonctionnement N-1	1 672 292 €

BUDGET DE L'EAU

L'année 2013 amorce la nouvelle délégation de service public pour la gestion de l'eau

potable. En exploitation, la dépense principale en charges de gestion comprendra l'assistance à maîtrise d'ouvrage du cabinet Merlin qui aidera la commune dans le contrôle du

déroulement de la DSP garantie pour la comm d'une bonne exécution taire.



ÉVOLUTION DES IMPÔTS LOCAUX

Taux des impôts locaux 2013 : Comparatif

Le Conseil Municipal lors de sa séance du 25 mars 2013 a de nouveau voté des taux d'impôts locaux sans augmentation, comme il le fait depuis douze ans :

- **Taxe d'Habitation** : 11,50%
- **Taxe sur le Foncier Bâti** : 16,60%

Les taux votés à Saint-Mandrier sont à rapprocher des éléments de référence 2012 qui viennent d'être publiés par

la Direction Générale des Finances Publiques :

- pour la Taxe d'Habitation : taux moyen 23,83% et taux plafond 59,58%
 - pour la Taxe sur le Foncier Bâti : taux moyen 20,04% et taux plafond 50,10%
- A la lecture de ce comparatif on constatera qu'on peut tout faire dire aux chiffres... même la vérité !

Michel MARIN
Adjoint au Maire

IV - LE BUDGET PRIMITIF D'INVESTISSEMENT

Opérations	Dépenses	Recettes (subventions, fonds de concours, produit des amendes)
Plan Local d'Urbanisme	4 500	
Terrain foot Pin Rolland	16 000	
Travaux de voirie	55 989	5 000
Mise en sécurité	2 500	
Environnement forêt	7 000	
Postes de secours	2 000	
Vidéo protection	30 000	
Travaux pluvial	30 000	
l'Ermitage	500 000	213 000
Réseau incendie	5 000	
Cimetière	65 000	
Divers travaux bâtiments	286 500	
Équipements sportifs	12 000	
Travaux électricité	278 000	
Espaces verts	10 000	
Acquisition matériel Informatique	38 000	
Acquisition mobilier administratif	5 000	
Matériel restaurant scolaire	9 812	
Mobilier matériel scolaire	5 000	
Autres matériels	85 188	
Conteneurs OM	51 768	
Acquisition Marine	220 000	
Jeux divers enfants	5 000	
Projet cuisine centrale	300 000	150 000
Accessibilité PMR	800	
Parking du Canon	157 000	37 000

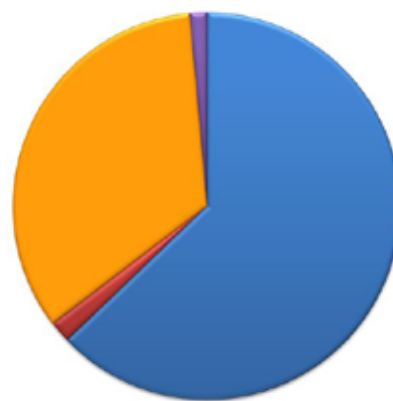
INVESTISSEMENT : 3 474 558 €

RECETTES



■ FCTVA / TLE	170 418 €
■ Subventions	405 000 €
■ Autofinancement	1 716 177 €
■ Excédent de Fonctionnement N-1	305 385 €
■ Restes à réaliser	474 574 €
■ Divers	3 000 €
■ Excédent Investissement N-1	400 004 €

DÉPENSES



■ Equipements et achats	2 184 057 €
■ Capital de la dette	61 600 €
■ Restes à réaliser	1 179 963 €
■ Amortissement subventions	48 938 €

V - LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)

La TEOM finance le service des déchets. En 2012, l'amélioration de la collecte sélective et l'évolution des prix des matières résiduelles triées ont assuré un bonus à la commune de 76 000 €. En conséquence, le taux de la taxe de 7,98 % sera ramené à 7,74 % pour 2013. Cette taxe dont le taux est le plus faible de l'agglomération TPM (12 communes) se démarque un peu plus au bénéfice des mandréens.

VI - L'ENDETTEMENT

Diminution progressive du niveau d'endettement déjà très faible. La commune se réservant la capacité d'emprunter pour financer la création du restaurant scolaire dont le coût est estimé à 3 M€ avec une participation du Conseil Général de 50 %.

VII - CONCLUSION

Une année budgétaire de plus qui s'annonce sous de bons auspices pour les mandréens.

Alain BALLESTER
1^{er} Adjoint au Maire

par le délégataire. Une commune et les mandréens du travail du délégataire.

La recette principale provient de la surtaxe qui, virée en investissement, permettra de financer les travaux liés au changement de la canalisation d'alimentation du réservoir du Lazaret à

partir de Verlaque (montant estimé : 3 M€). C'est le bénéfice de la commune dégagé par la nouvelle DSP. Au delà de ce bénéfice, les mandréens verront leur facture d'eau baisser de 27 %.

Libre Expression

Conseil municipal du 1er mars 2013 : M. Esposito bien décidé à faire entendre la voix des électeurs qui l'ont porté au Conseil Municipal a dû faire face à une tentative d'intimidation opérée par M. Vincent. Voici les propos du 1er Magistrat retranscrits dans l'édition de Var Matin du 5 mars dernier : « Il faut qu'il fasse attention, cela pourrait être catastrophique pour lui et pour sa famille. » Évoquer la famille d'un élu dans une forme et des termes qui semblent proches de la menace lorsqu'on est à court d'arguments est bien loin de l'idée que nous portons du débat démocratique. Ces pressions n'atteindront pas leur objectif car Jacques Esposito est un homme solide et déterminé, il ne se laissera pas désarçonné par

une attaque d'un si vil acabit. Ce qui nous a vraiment indigné ce sont les paroles tenues par M. le Maire à propos des mandréens de cœur. Nous fustigeons l'emploi des expressions comme : « *Il vient d'arriver* », « *D'où vous sortez ?* ». Nous ressentons ces phrases comme des injures envers les mandréens qui, au cours de leur existence, par amour pour Saint-mandrier ont choisi d'y vivre. Il serait bon que M. le Maire applique de façon drastique la formule du livre de Mme Argense qu'il a d'ailleurs lui-même prononcé lors de la réunion publique sur le projet de jumelage de notre commune avec celle de Procida, « *Saint-Mandrier, Terre d'accueil* », et qu'il ne se laisse plus aller à tenir des propos aussi bas.

Procida : Nous sommes bien évidemment favorables à ce beau projet, d'autant plus que notre tête de liste a des ancêtres originaires de cette île, nous œuvrerons en faveur de ce jumelage.

Insécurité : Les tableaux sur la délinquance publiés dans « *Le Mandréen* » du mois de mars ne retranscrivent pas de manière évidente les exactions crapuleuses, notamment les cambriolages et encore moins la violence de certains actes criminels commis dans notre commune. Il ne faut pas se satisfaire du résultat et être toujours vigilant.

Les élus MVTE : Jacques ESPOSITO, Francis LIGER-BELAIR, Louis LESTHEVENON.

Quelques précisions :

Voilà de nouveau un bel exemple de manipulation des propos tenus en conseil municipal, car bien évidemment, cette citation est tirée de son contexte et volontairement tronquée pour abuser les mandréens. En effet, au cours du conseil, j'ai voulu avoir une attitude paternaliste avec Monsieur ESPOSITO en lui donnant un conseil, et voici le texte intégral de mon intervention : « *Je vous ai parlé devant tout le monde à titre d'ainé. J'ai été l'un des plus jeunes conseillers municipaux... finalement, je vous aime un peu pour vous le dire... ne vous laissez pas entraîner dans des chemins tortueux qui demain vous amèneront à une situation qui malheureusement risque d'être catastrophique pour vous et votre famille* ».

Un peu plus loin, sur le même ton, je rajoutais : « *Je parle bien sûr des conséquences juridiques d'une condamnation pour diffamation* ».

Pour les autres insinuations, elles sont de la même espèce, par exemple en essayant d'ex-cuser la méconnaissance de Monsieur LIGER-

BELAIR sur un dossier, j'ai dit : « *C'est normal qu'il ne comprenne pas car il vient d'arriver sur la commune.* » Et le « *d'où vous sortez* », n'est qu'une réplique à la diffamation permanente, aux coupures de paroles et aux incessantes invectives de Monsieur LIGER-BELAIR tout au long des séances du conseil municipal qui m'ont amené à lui dire également, alors qu'il répondait sans cesse à la place de M. ESPOSITO :

« *Monsieur LIGER-BELAIR, je me suis adressé à Monsieur ESPOSITO. S'il veut dire quelque chose, il prend la parole, vous n'êtes pas son papa et donc vous éteignez votre micro. Monsieur ESPOSITO voulez vous dire quelque chose ?* » Silence.....

Ces manipulations, ces comportements outranciers en conseil municipal, les attaques personnelles dont sont victimes les élus majoritaires ou leur famille, comme lors des dernières élections municipales, ou aujourd'hui, sur le dossier de l'eau ou l'achat d'une partie de la maison BOT, sont indignes de conseillers municipaux, même d'opposition.

Ils prouvent que les élus de MVTE sont prêts à utiliser les plus basses méthodes dans un but précis, celui de camoufler leur manque d'implication dans les dossiers de la commune et leur incompétence sur les sujets municipaux.

Je leur conseille plutôt d'être présents et constructifs dans les commissions municipales, sachant que M. ESPOSITO a été absent pendant deux ans, M. LESTHEVENON n'y a fait que quelques rares apparitions, et M. LIGER-BELAIR, n'ayant pas été élu par ses pairs, n'y a pas participé.

Je leur suggère aussi, de débattre en conseil municipal, en mettant en avant de vrais arguments techniques, administratifs ou financiers, ce que nous attendons en vain depuis 2008, les procès-verbaux des conseils municipaux en font foi !

Le Maire

Pour plus d'informations, consultez le blog de Gilles VINCENT : www.gilles-vincent.com

Lors de la réunion du 7/03 du conseil d'administration de l'office de la culture pour sa dissolution, je me suis abstenu sur le transfert des fonds (18 000 €) à l'association Festi Plus car nous n'avons pas eu de documents sur les statuts, les finances et le compte-rendu de la dernière assemblée générale de cette

association. Même si une partie de la culture sera en régie municipale, l'animation et la culture sont 2 activités différentes. En 2002 j'avais proposé à la majorité municipale un jumelage entre notre commune et Procida. Aujourd'hui c'est chose faite, je suis disponible pour faire partie du comité de jumelage. En 2010 au cours

de la signature de la pétition pour la défense du service public de la poste, à la demande des habitants du Pin Rolland/Marégau, j'étais intervenu pour la mise en place d'un DAB. Jean-Marie JEGOU, élu Demain Saint-Mandrier Gauche Unie et Ecologie : jmjegou@orange.fr / 04.94.63.60.35

Quelques précisions :

Je constate que M. JEGOU soutient les actions que nous avons menées, aussi bien sur le jumelage avec Procida, que sur la mise en place du distributeur de billets au Pin Rolland.

Le Maire

UN NOUVEAU BUS POUR LA COMMUNE

Notre ancien bus de 19 places a bien assuré ses missions durant de longues années. Il est aujourd'hui remplacé par un nouveau bus plus performant en qualité, confort et sécurité pour les passagers.

De marque WOLKSWAGEN, il est équipé de 22 places assises plus le chauffeur. C'est un Crafter Linéo 23 d'une puissance de 105kw soit une puissance administrative nationale de 5cv.

Il est équipé en priorité du pack transport enfants, de

rideaux plissés sur rail alu à toutes les vitres sauf évidemment celles du conducteur.

Enfin un éthylotest anti démarrage est installé à bord de véhicule ne pourra pas démarrer si le conducteur ne satisfait pas aux normes définies par le code de la route et les règles qui définissent le taux d'alcoolémie acceptable pour prendre le volant d'un autobus.

Actuellement de couleur blanche, il sera bientôt sérigraphié pour lui donner une identité propre à la Commune.

Coût : 54 913,85 € HT



Gérard HOEHN
Adjoint au Maire chargé des Travaux

Jeunesse - Sport - Associations

LES FILLES DU TCSM SE DISTINGUENT

Après un parcours sans faute : 5 rencontres, 5 victoires en championnat, les filles en 13/14 ans ont conquis le titre départemental de division 2 des phases finales contre Roquebrune sur Argens.

De talent et de volonté, Mélissa Gabrielli, Daphnée Bachelier et Ambre Recoura n'en n'ont pas manqué pour remporter cette belle victoire.

Elles s'entraînent assidûment chaque mercredi et samedi sous la houlette de leur professeur de tennis Véronique Floutard. Gageons qu'elles réussiront de beaux tournois dans les mois à venir... Bravo donc à toutes les trois....

Roland GOURET



Le Collège Louis Clément en qualité d'établissement public local d'enseignement (EPL) n'a pas vocation à organiser de collecte d'argent sur la voie publique afin de financer des actions éducatives. Il ne peut budgéter de telles actions que par l'intermédiaire d'un partenaire habilité (association, par exemple) ou par réception de subvention institutionnelle. **Toute sollicitation de jeunes aux domiciles des mandréens pour obtenir un don au prétexte d'une action éducative du Collège serait donc une malversation** sans lien avec les engagements réglementaires de l'établissement et passible de poursuites.

Le Principal

CENTRE DE LOISIRS

"Leï Moussi" accueillera vos enfants de 3 à 12 ans à l'école l'Orée du Bois, à partir du lundi 15 avril et jusqu'au vendredi 26 avril 2013 inclus, de 7 h 45 à 18 h. Il est également possible de laisser vos enfants pour la demi-journée, de 7 h 45 à 11 h 30 ou de 13 h 30 à 18 h.

Les inscriptions se feront les 27 mars et 10 avril, de 17 h à 19 h, auprès de la Directrice du centre, Tina Colombani, à l'école maternelle Louis Clément.

Pour tout renseignement, téléphone de Leï Moussi : 06.10.19.32.27

COURSE PÉDESTRE DÉCOUVERTE DE LA PRESQU'ÎLE

C'est donc sous la pluie que 148 participants ont pris le départ de cette 19^{ème} édition de la Découverte de la Presqu'île : 12 km au travers de la Commune.

Le podium a permis notamment de récompenser le 1^{er} de l'épreuve avec 41 minutes 22, le club le plus représenté (Saint Tropez), les premiers militaires et les premiers mandréens ainsi que Miguel Bravo, employé municipal bien connu sur la presqu'île. Les sportifs n'ont pas hésité à applaudir les bénévoles qui les ont réchauffés par leurs encouragements. Merci encore aux 120 bénévoles : 90 signaleurs sur le parcours et 30 aux ravitaillements et à la logistique, sans qui la découverte de la presqu'île n'aurait pas un tel charme.

Merci aussi aux Boulangeries et aux commerçants partenaires et à Zoé électrique pour l'ouverture de la course.

Rendez-vous est donné en février 2014 pour la 20^{ème} édition.

Classement Homme

1^{er} MONGABURU Sebastien 00:41:22
2^{ème} DAGARD Paul 00:43:09
3^{ème} BERTOLOTTO Anthony 00:43:18

Classement Femme

1^{ère} ISTI-LAURENT Magali 00:49:39
2^{ème} LOUIS Jennifer 00:51:56
3^{ème} MILLE Celine 00:52:52

Catherine DEFAUX, Adjointe au Maire chargée de la Jeunesse et des Sports



PENDANT UNE SEMAINE LES LUCIOLES ONT FÊTÉ LE CARNAVAL

A cette occasion la crèche a accueilli les enfants du centre de loisirs " Leï Moussi" et les résidents de la maison de retraite "Les Pins Bleus". Nous avons clôturé cette semaine festive avec la visite des enfants de la petite section de l'école maternelle "Louis Clément" qui ont fréquenté la crèche l'an dernier.

L'équipe des Lucioles



Culture - Loisirs - Associations

GRAND SUCCÈS POUR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE DANSE !

Le concours régional de la Confédération Nationale de Danse des 9 et 10 mars à Mandelieu a été riche en émotions et en récompenses. Le travail des élèves et de leurs professeurs a de nouveau été récompensé et c'est avec un bien joli palmarès que tous en sont repartis. Nous sommes très heureux des performances



de nos élèves que nous félicitons encore pour les résultats obtenus :

Catégorie Préparatoire Classique Individuel : deux 3^{èmes} prix ; un 1^{er} prix

• Catégorie Préparatoire Jazz groupe : 1^{er} prix

• Catégorie 1 Jazz groupe : 1^{er} prix, qualification pour le Concours National du mois de mai à Nantes

• Catégorie 3 Jazz groupe : 1^{er} prix, qualification pour le Concours National du mois de mai à Nantes

Prochaine étape à Nantes pour représenter notre presqu'île à l'échelon national !

Afin de réduire les coûts de déplacement pour les familles, des gâteaux seront vendus tous les samedis matin sur le marché et un spectacle est prévu au Square Marc Baron le dimanche 28

avril à 15 h.

Nous comptons sur la gourmandise des Mandréens pour nous aider dans notre belle aventure, un grand merci par avance pour votre soutien.

Renseignements auprès de Yannick Deias : 06.15.87.24.15

Spectacles : 23 juin à 18 h à l'Opéra de Toulon / 28 juin à 21 h, place des Résistants à Saint-Mandrier.

«Samedi 9 mars 2013 j'ai passé mon premier concours de danse classique à Mandelieu-la-Napoule, c'est dans le 06. Il s'agit d'un concours régional "PACA-EST" regroupant 3 départements, le Var, les Alpes-Maritimes et les Hautes-Alpes.

J'ai concouru en style classique individuel, dans la catégorie préparatoire amateur. Nous étions 71 candidats de 8 à 11 ans dont 3 enfants de l'école de danse de Saint-Mandrier : Louane, Anaïs et moi.

J'ai pris plaisir à danser sur une variation extraite du ballet Casse-Noisette de Tchaïkovski et j'ai obtenu le 1^{er} prix régional. En fait nous sommes une dizaine à avoir été encouragés et l'unique

g a g n a n t e (nous étions deux garçons) du concours poursuivra au niveau national en mai à Nantes.

Je remercie mes professeurs de danse Alexandra et Elodie.»

Nicolas



L'Association Nationale de Femmes de Militaires (ANFEM) reconnue d'utilité publique, s'engage depuis plusieurs années

dans des projets de solidarité.

Actuellement, l'action d'entraide nationale, débutée en 2012 et pour une durée de trois ans, consiste à faire bénéficier de prothèses "dernière génération", les militaires blessés en opérations extérieures ou dans le cadre de leur service.

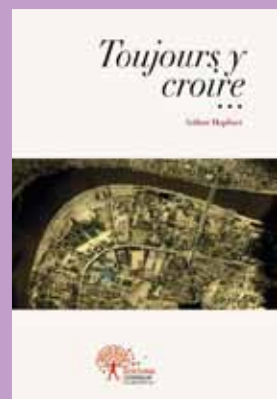
Depuis des années, la recherche en biotechnologie du développement des prothèses légères est surtout capable de répondre aux

besoins quotidiens des personnes amputées. Cependant, le progrès a un coup. Ainsi une prothèse trans-fémorale coûte 80 000 € et les opérations liées sont peu ou pas remboursées.

Aussi les différents partenariats (UNEO, la MNM, L'ONAC, les associations TERRE FRATERNITE, SOLIDARITE DEFENSE et L'ANFEM) se mobilisent pour permettre d'offrir à nos militaires blessés les prothèses bioniques les plus performantes et les mieux adaptées. Dans ce but, L'ANFEM sera présente à la brocante du **dimanche 7 avril** au profit de cette action d'entraide.

Solen KERMABON

Présidente de l'ANFEM Saint-Mandrier



Jacques Mandrier membres des forces spéciales, est un homme comblé : une femme qui l'aime, un fils dont il est fier et un métier passionnant qu'il adore sans oublier des amis sincères. Pourtant, après 20 ans au sein des commandos marine, il arrive

à un carrefour de sa vie professionnelle où il va devoir poser des choix afin d'être plus présent auprès des siens. Mais le destin va en décider autrement et c'est un combat auquel il ne s'attend pas qu'il devra livrer. De Paris à

Bagdad, en passant par Riyad, il lui faudra à nouveau comprendre, s'adapter puis riposter et dominer pour retrouver le bonheur dont on l'a privé.

Ses convictions d'homme l'aideront à toujours y croire...

Arthur Hopfner, bien connu sur notre commune, est un homme de cœur pour qui les faux-semblants et l'à peu près n'ont pas voix au chapitre. Commando marine, il passe 20 ans de sa vie dans les forces spéciales. Autant d'années au cours desquelles il sera touché par des vérités que l'actualité nous fait connaître mais qu'il a vécues. Fort de ces expériences il a décidé de satisfaire son envie d'écrire en combinant ses vues de vies au service d'une histoire dont le réalisme, parfois dérangeant, donne à ce premier roman une résonance authentique.

Source : www.edilivre.com

Téléthon

Au lendemain du Téléthon 2012, nous tenons tout particulièrement à remercier les participants pour la réussite de cette manifestation annuelle qui nous a permis cette année de récolter les fonds d'un montant de 4 550,93 Euros qui seront reversés dans l'intégralité à cette association. Une fois de plus la générosité des mandréennes et des mandréens s'est exercée spontanément à travers les nombreuses activités et animations proposées (soirée poker, loto, ateliers d'arts plastiques...).

Un grand merci à l'Association des Commerçants du Pin Rolland GEM, qui, lors de sa dissolution, a donné 1 150 euros au Téléthon.

C'est donc très chaleureusement, que nous adressons à toutes et à tous nos sincères remerciements et nous vous donnons rendez-vous en 2013 avec toujours autant d'enthousiasme.

L'Équipe d'organisation du Téléthon